

EGA

ERIK GIUDICE ARCHITECTURE

DOSSIER DE PRESSE

NOUVEAU MARCHÉ
D'INTÉRÊT NATIONAL DE NANTES

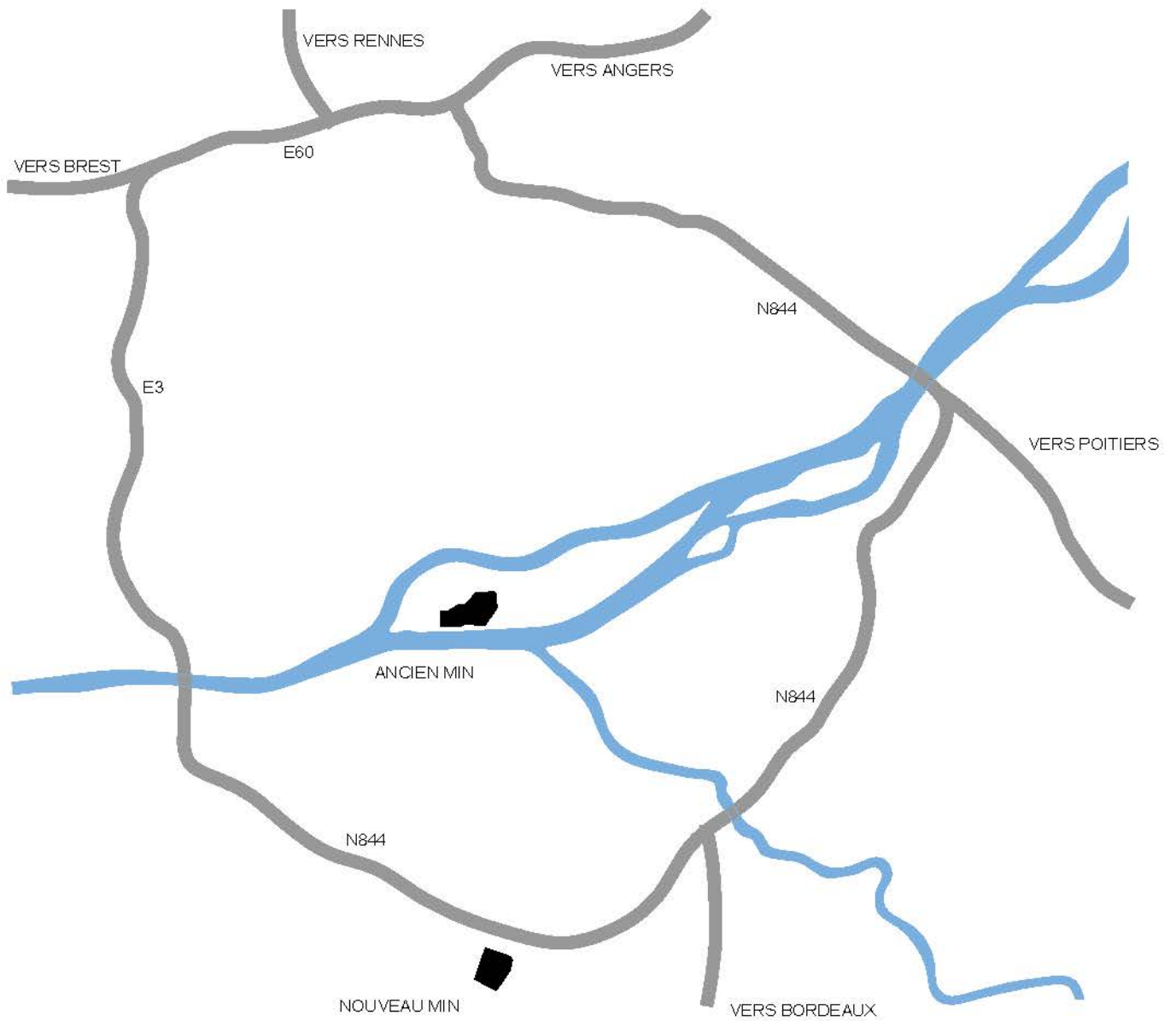
FEVRIER 2019



Plus d'informations :
adresse email : press@erikgiudice.com
Téléphone : +33 (0) 1 43 38 37 08

Crédits photos :
Luc Boegly
LOMA





Position dans l'agglomération nantaise

Présentation générale du projet du Marché d'intérêt national de Nantes

Le contexte du projet

Le transfert du Marché d'intérêt national de Nantes vers le Parc Océane Nord - Zac de la Brosse à Rezé est décidé par la Métropole afin de créer un pôle agroalimentaire stratégique, Agropolia, au sud de l'agglomération et simultanément libérer une emprise nécessaire pour la réalisation du nouveau CHU sur l'île de Nantes.

Deuxième en France par sa taille, après Rungis à Paris, le MIN de Nantes compte une centaine d'entreprises et 800 emplois. Dans sa nouvelle implantation le MIN occupe un site de 19,4 hectares au sein du pôle agroalimentaire qui couvre 55 ha.

Résultat d'un concours d'architecture remporté en 2015, par l'équipe de maîtrise d'œuvre conduite par EGA Erik Giudice Architecture, le nouveau MIN répond aux attentes fonctionnelles au travers d'une architecture durable et exemplaire.

Résolument innovant, au service des professionnels de la filière agroalimentaire et des consommateurs du Grand Ouest, le nouveau Marché d'intérêt national met en œuvre les dispositifs les plus efficaces en termes de performances environnementales.

Informations clefs du projet

Maîtrise d'ouvrage :
Nantes Métropole

Maîtrise d'ouvrage déléguée :
Loire Océan Métropole Aménagement

Equipe de maîtrise d'œuvre :

Architecte mandataire :
EGA Erik Giudice Architecture

Co-traitants :
BET TCE : OTE Ingénierie
BET HQE : OTELIO
BET Cuisine : BEGC
BET Agroalimentaire : SEFIAL Process
Paysagiste : EXIT Paysagistes
Contrôleur technique : Socotec
Coordinateur SPS : Socotec
Signalétique : Ateliers 59

Calendrier :
2015-2019

Surfaces :
Emprise totale des bâtiments : 92 000 m²
Emprise Bâtiments : 86 007 m²
Emprise RDC des bâtiments : 56 245 m²
Surfaces extérieures couvertes : 29 762 m²
Surface minérale en enrobé : 63 406 m²
Surface minérale en béton : 50 808 m²
Espaces verts : 24 505 m²
Surface terrain : 19,3 hectares
Surfaces des panneaux photovoltaïques en toitures : 30 866 m²
Nombre de bâtiments : 8 bâtiments

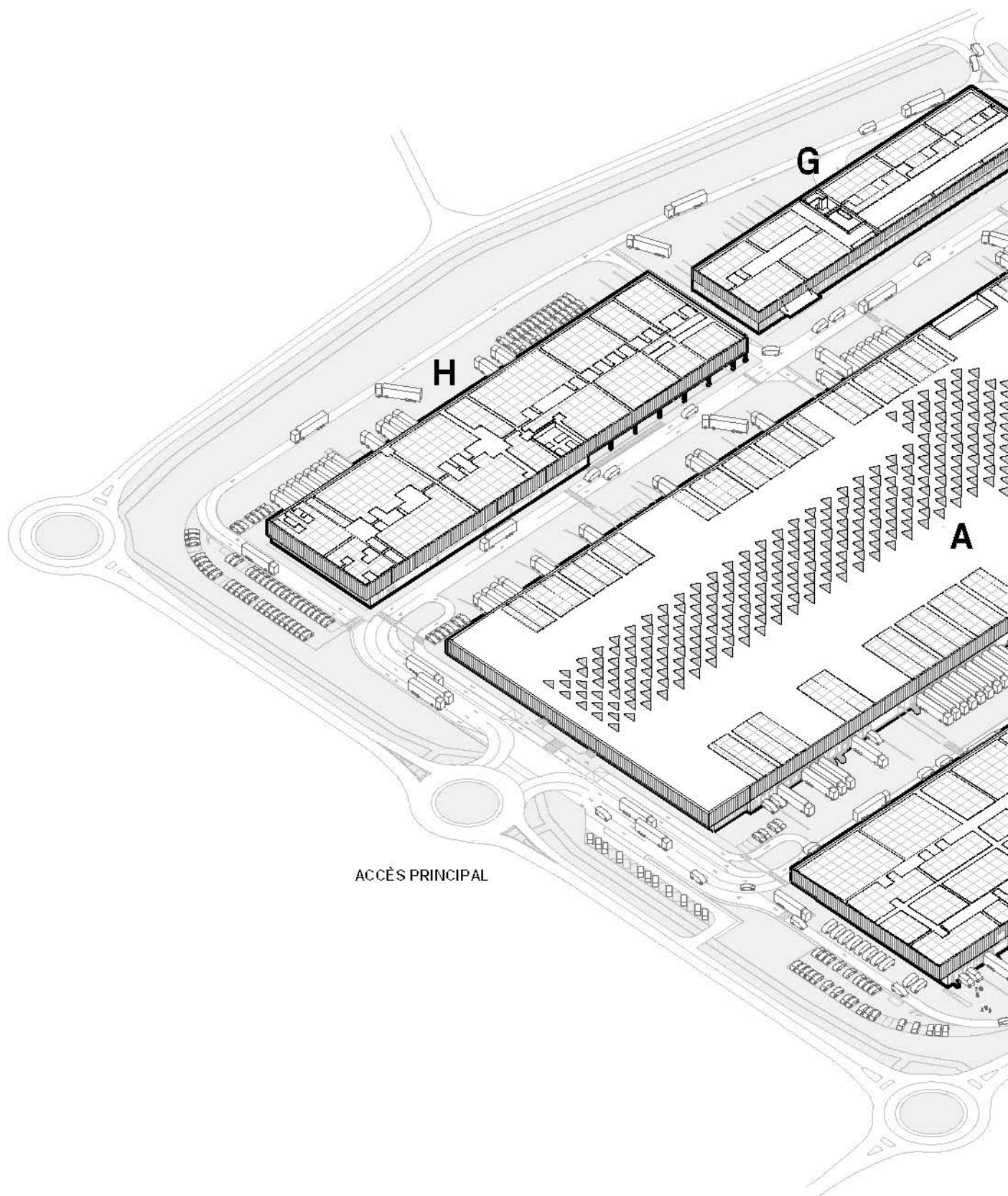




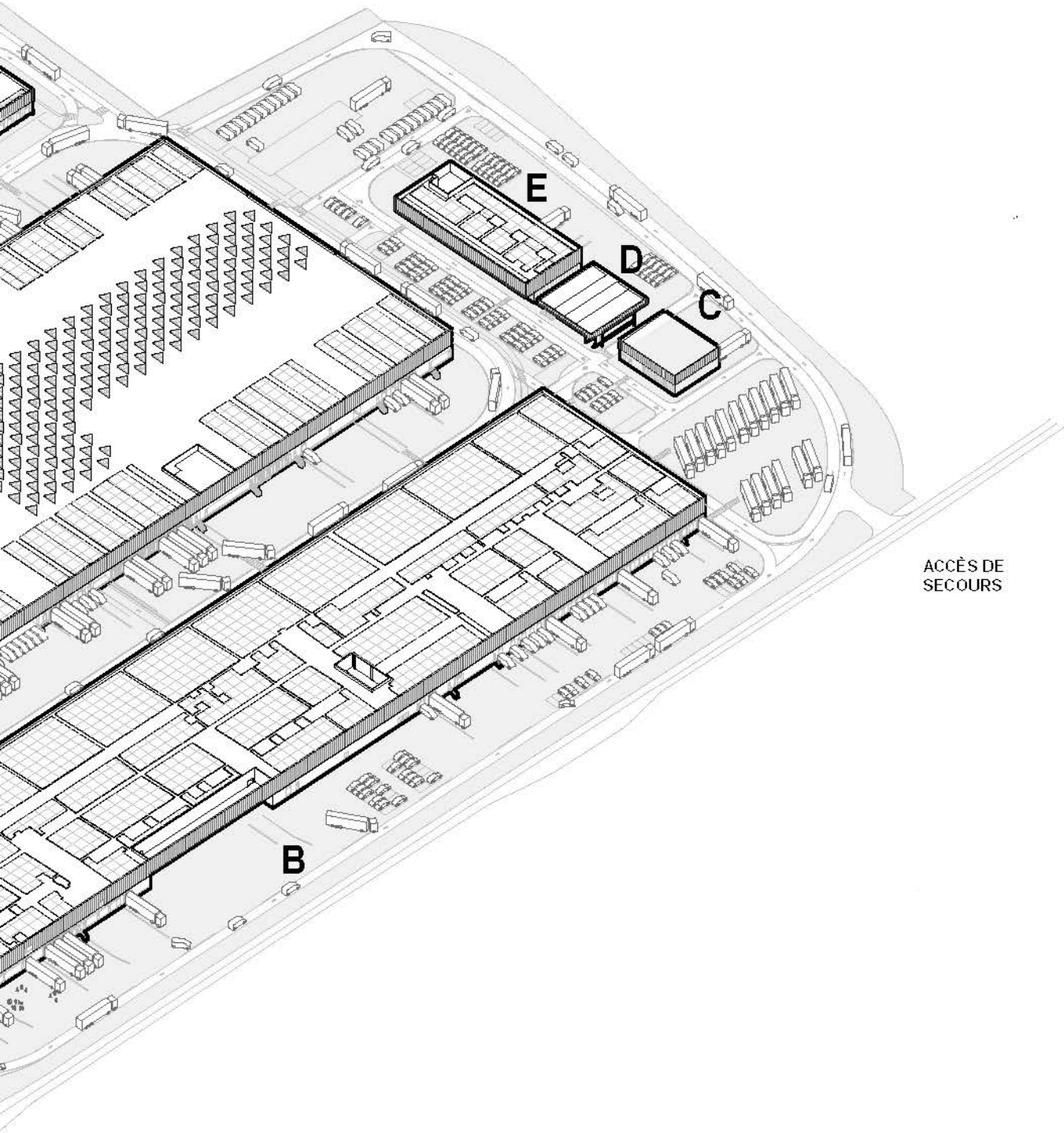
MIN de Nantes
métropole

A 83

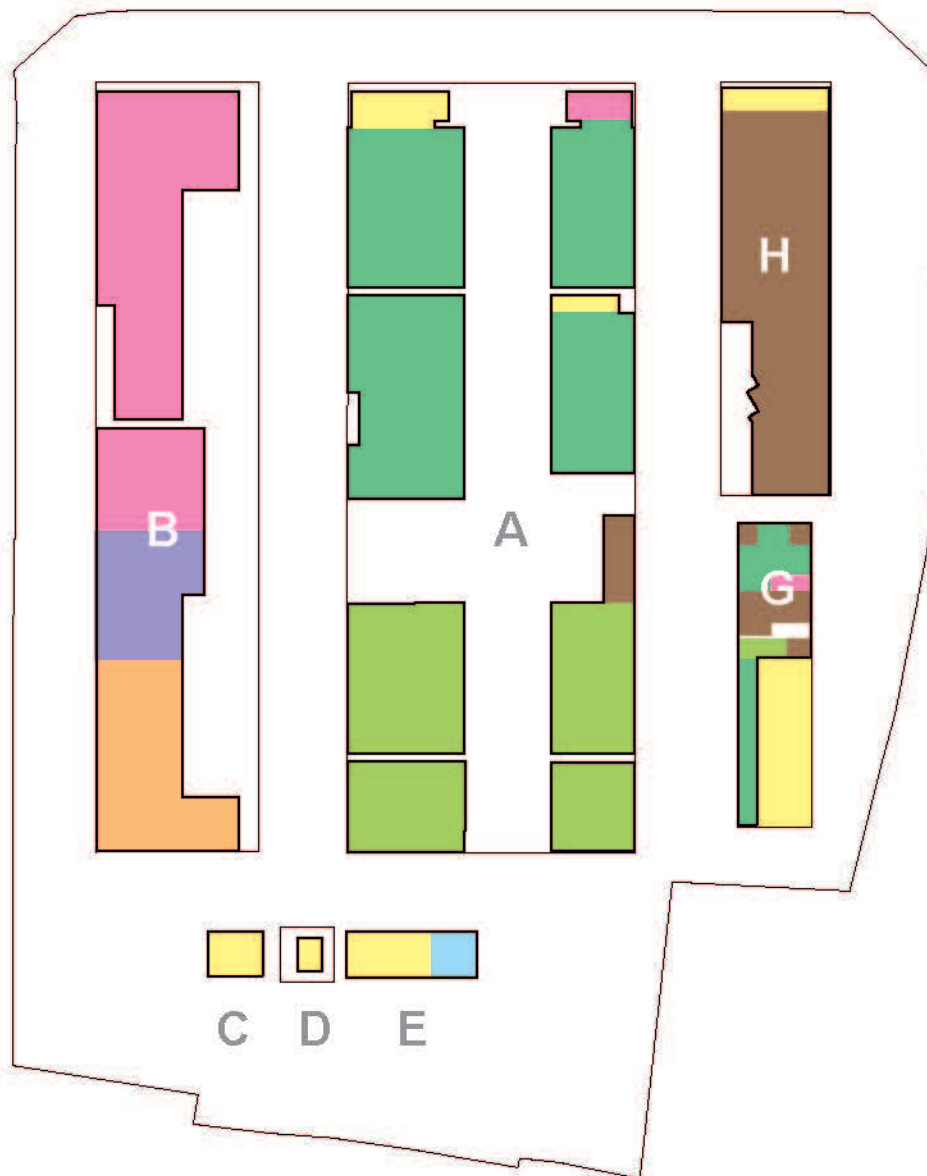
ACCÈS SECONDAIRE



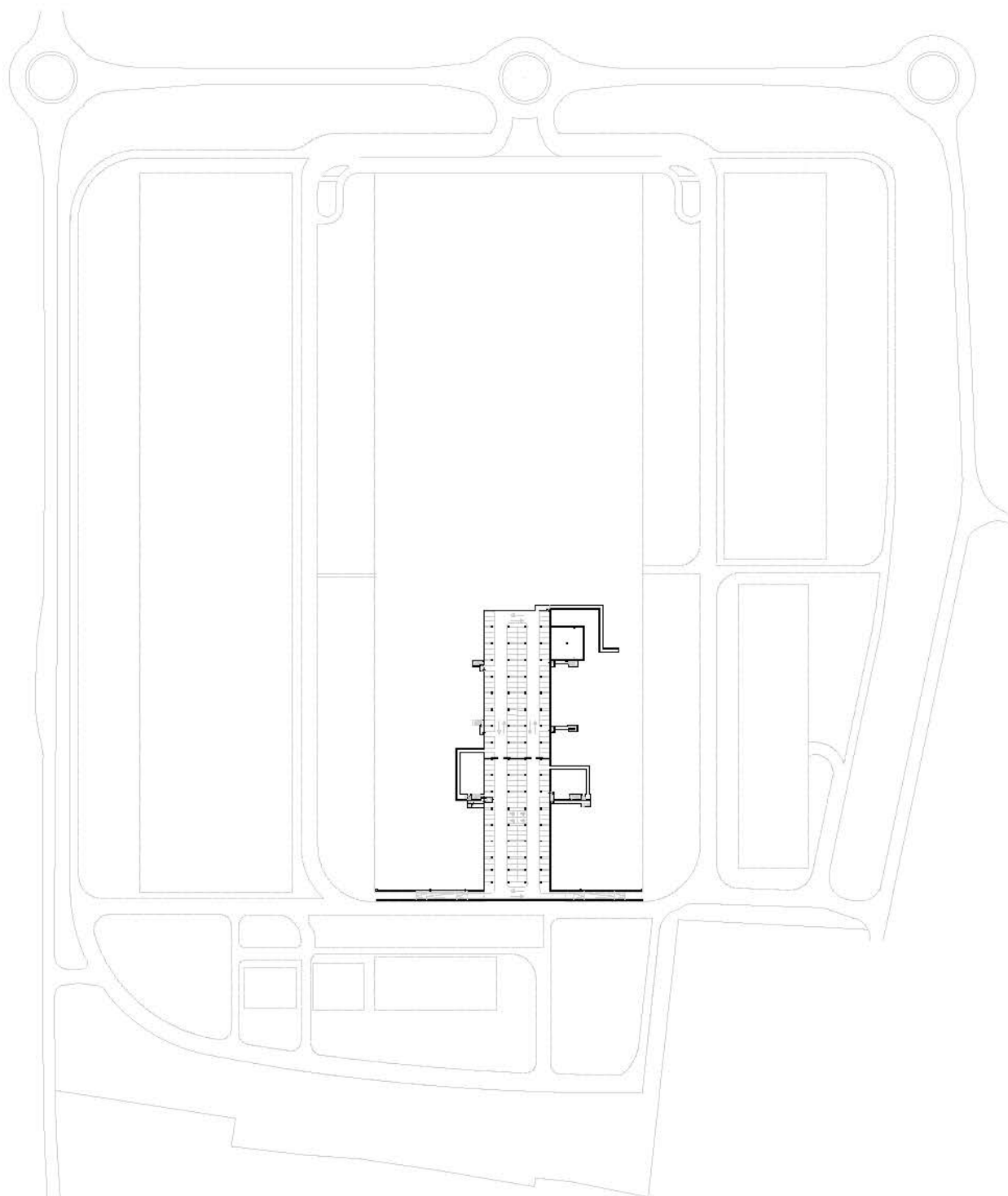
Axonométrie générale



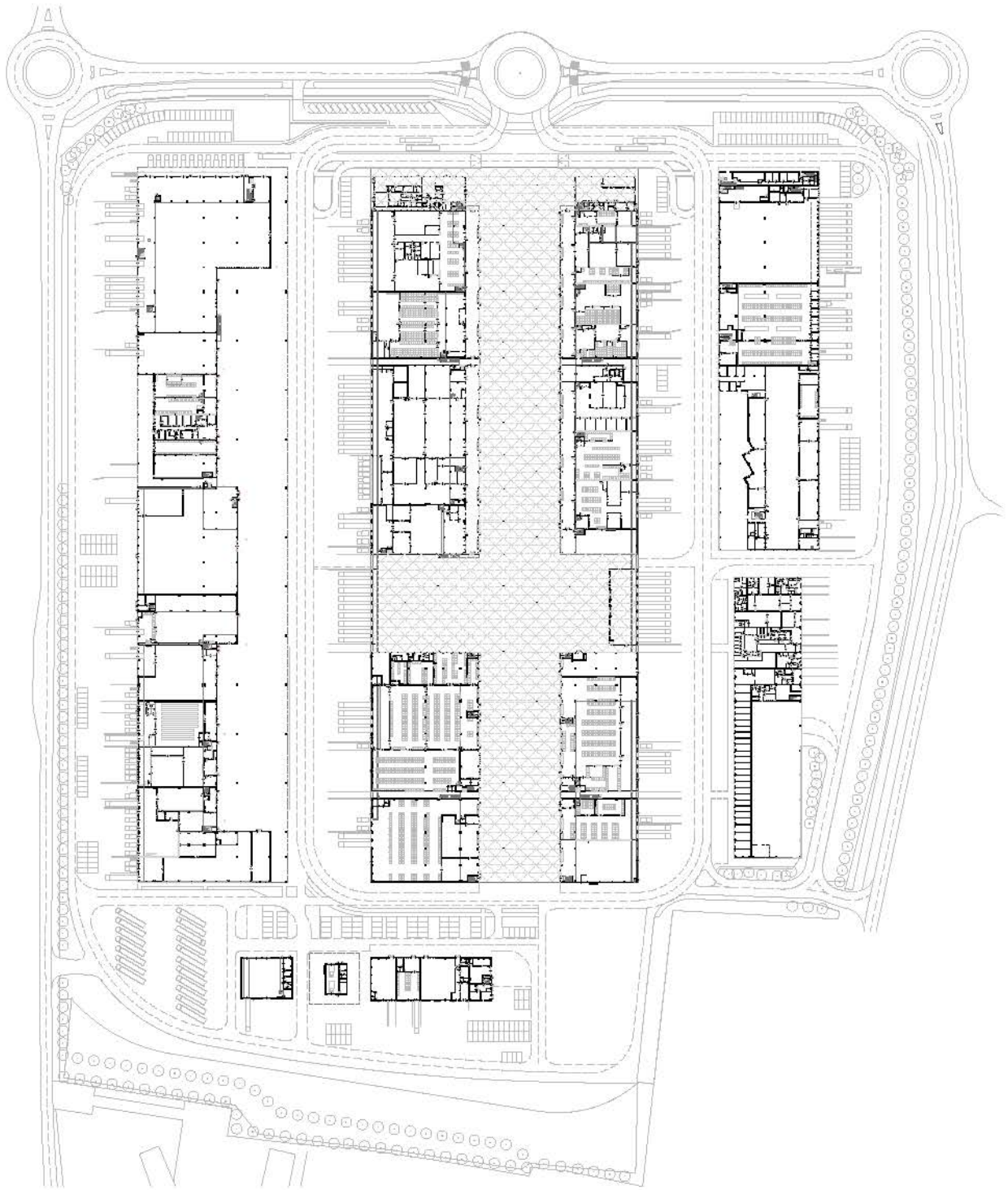
ACCÈS DE SECOURS



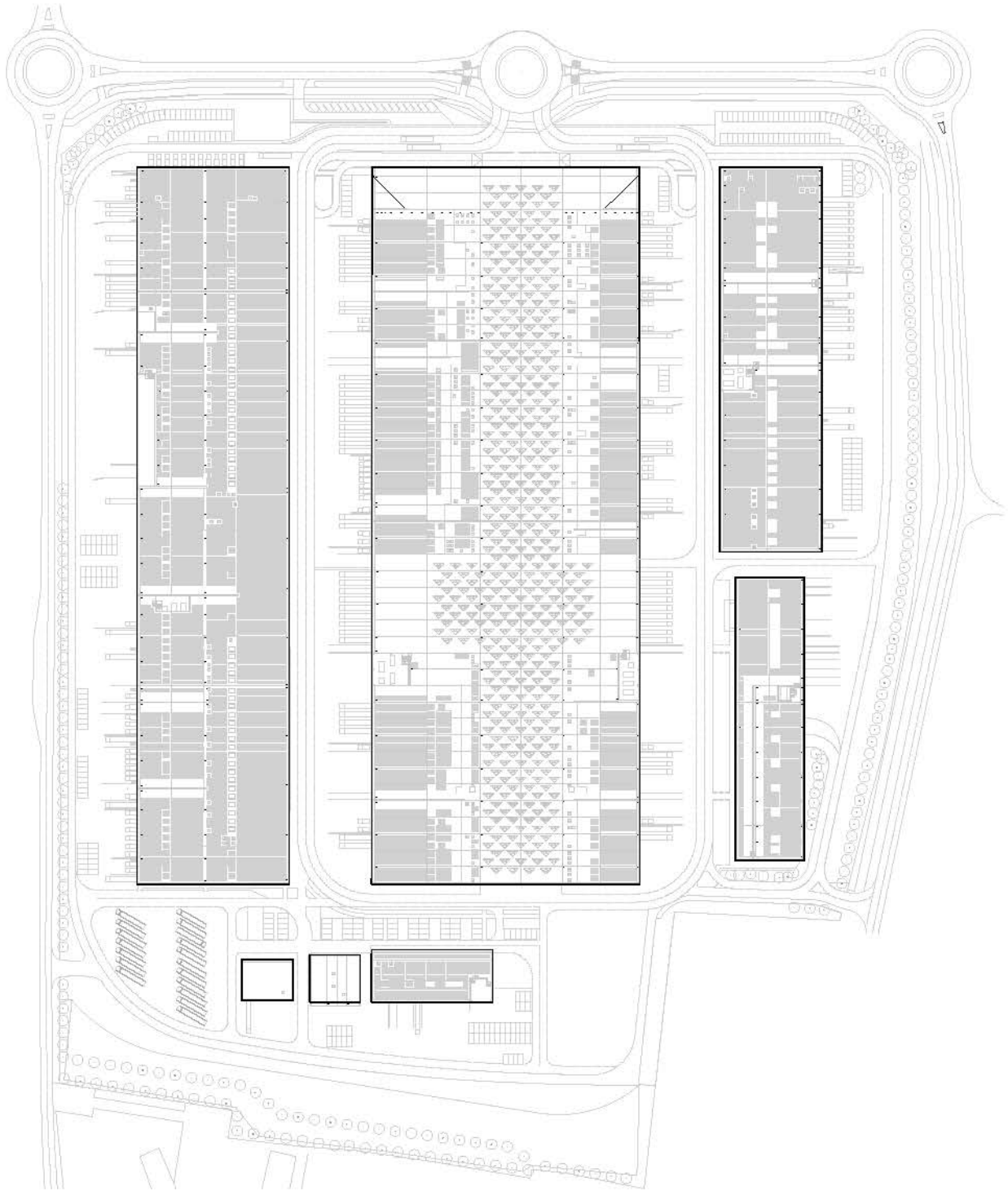
- | | | |
|---|---|---|
|  Marée |  Alimentation générale |  Ateliers de transformation, logistique |
|  Fruits et légumes |  Matériel et Services (Accueil MIN, restaurant, emballages, station de lavage, garage, pôle tri-sélectif...) |  Fleurs, plantes |
|  Fruits et légumes Bio | |  Accessoires, Décoration |



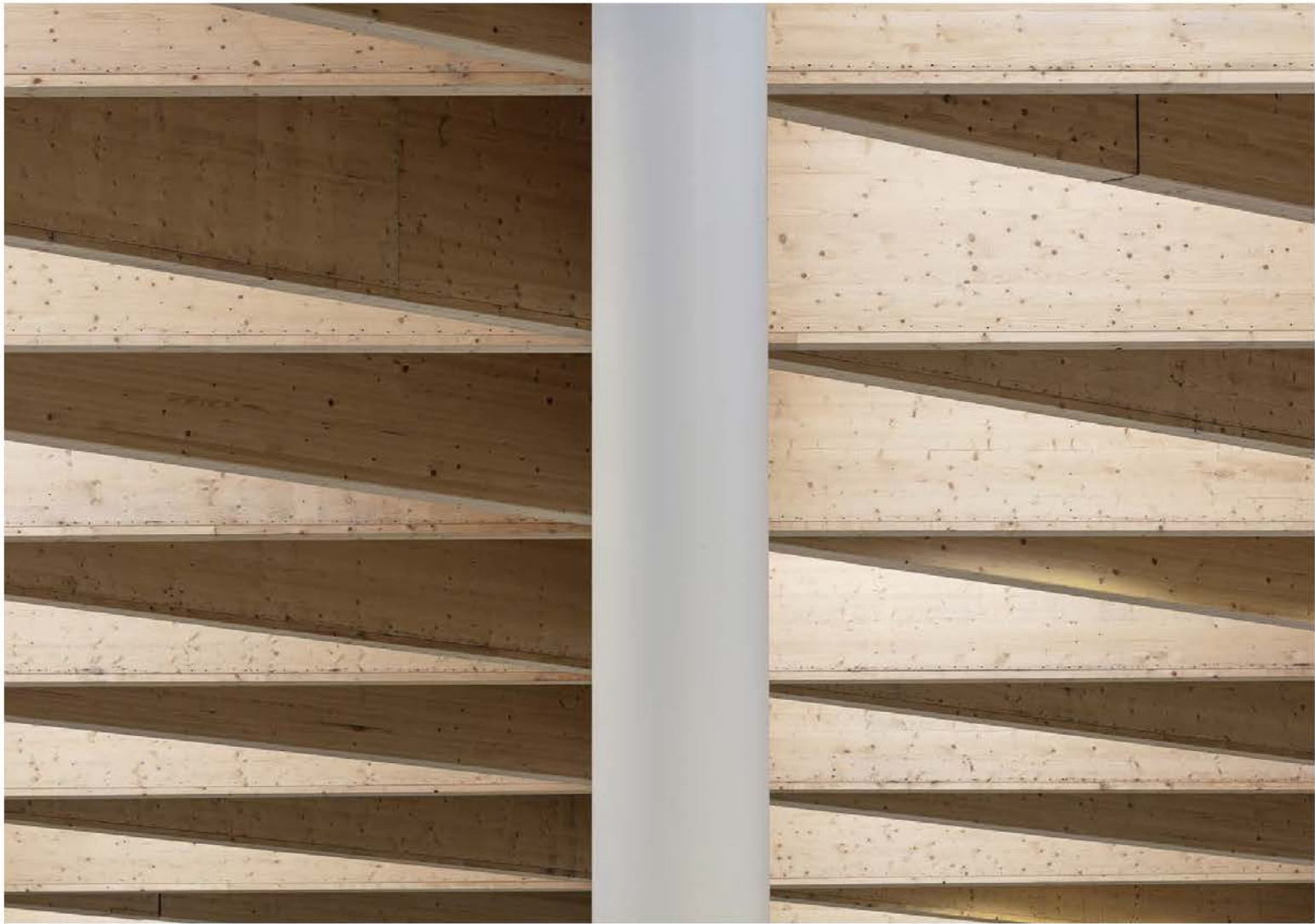
Plan sous-sol



Plan rez-de-chaussée



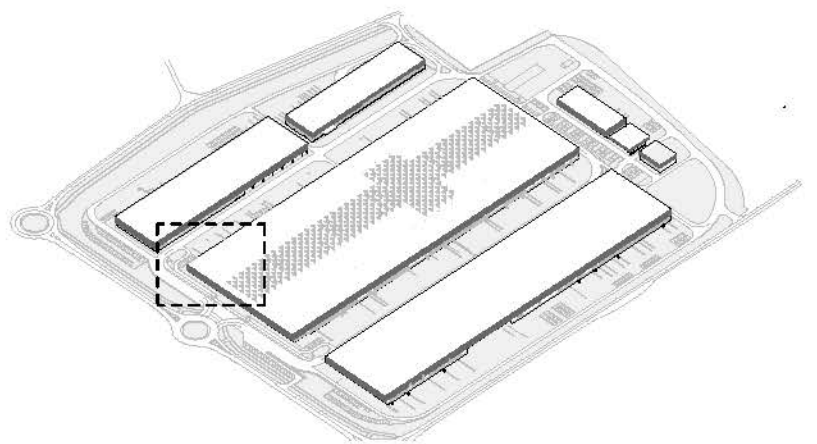
Plan toiture



Détail de la charpente bois / Bâtiment B1



Détail panneaux photovoltaïques



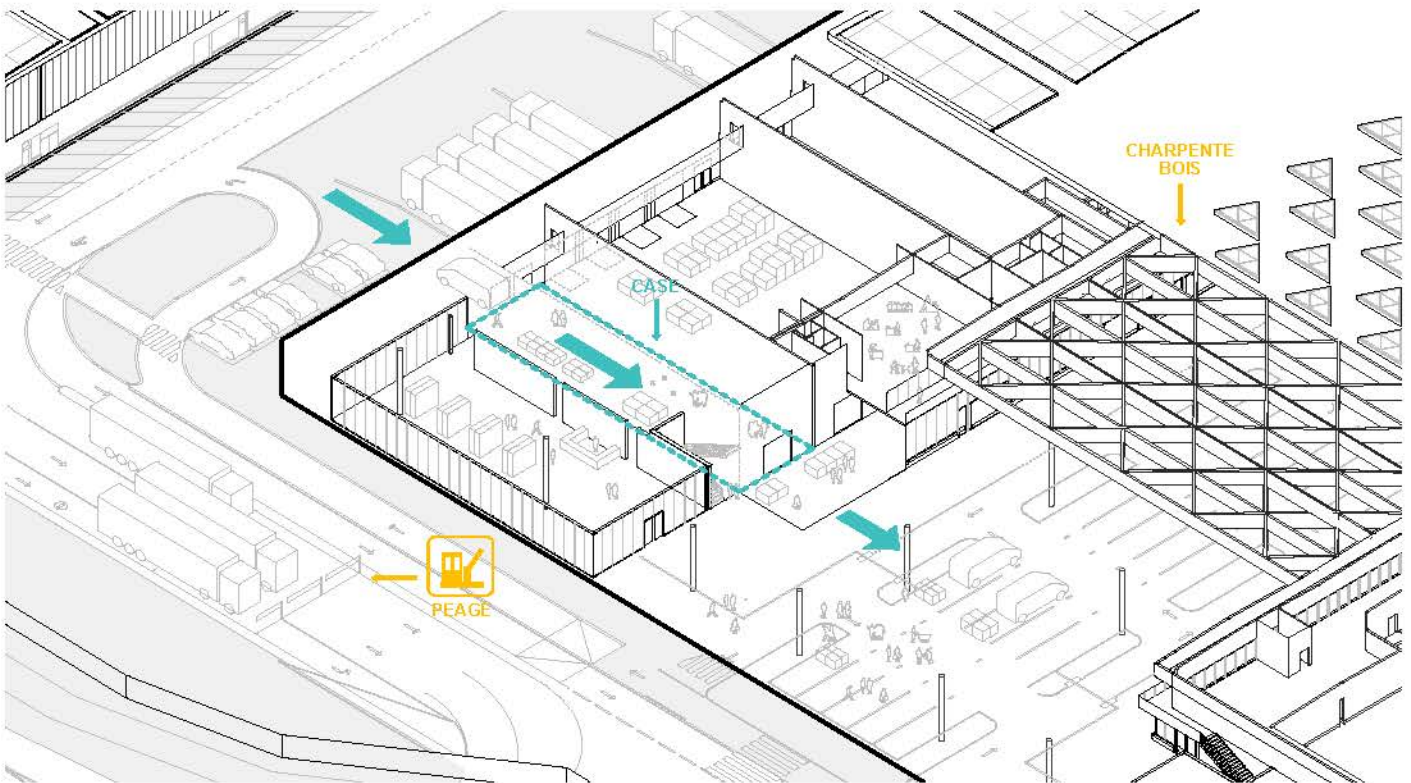


Schéma de l'organisation du circuit des produits à l'intérieur d'une case

Le concept général d'EGA Erik Giudice Architecture : intentions urbaines, architecturales et paysagères

L'agence EGA Erik Giudice Architecture a saisi, dès la définition de l'esquisse, la volonté de Nantes Métropole de se doter d'un nouveau site qui soit emblématique dans son architecture, mais aussi fonctionnel car ce type de structures sous-tend bien évidemment une véritable dimension économique, qui ne peut pas être mise de côté. Il s'agissait de définir un vrai levier d'activités et d'emplois, un maillon majeur du projet alimentaire territorial.

Ainsi, l'agence a su s'emparer du gigantisme imposé par ce type d'infrastructures - très normées où finalement, l'aspect esthétique peut parfois paraître secondaire par rapport à l'ampleur de la logistique inhérente, pour définir un équipement à la fois très ouvert et visible depuis son accès nord et parfaitement intégré dans le paysage de bocage, grâce à des lisières boisées sur trois de ses côtés.

L'élément phare du bâtiment réside dans la réalisation d'une charpente en bois formant un large auvent. Cette structure dégage une atmosphère chaleureuse et conviviale, au-delà des idées préconçues qui peuvent circuler à propos des halles de vente en gros.

Sa géométrie régulière exprime ce concept de flexibilité et d'évolutivité qui est proposé pour l'ensemble du site. Des espaces de convivialité et des espaces verts contribuent également à faire du MIN un véritable lieu de vie.

Informations clefs du projet

LE BATIMENT A : Emblème du nouveau MIN

La grande halle destinée aux fruits et légumes s'étend sur **130 mètres** de large par **350 mètres** de long

La charpente bois couvre la grande halle et le parvis, il s'agit de la pièce majeure du projet, elle couvre et divise le bâtiment en deux.

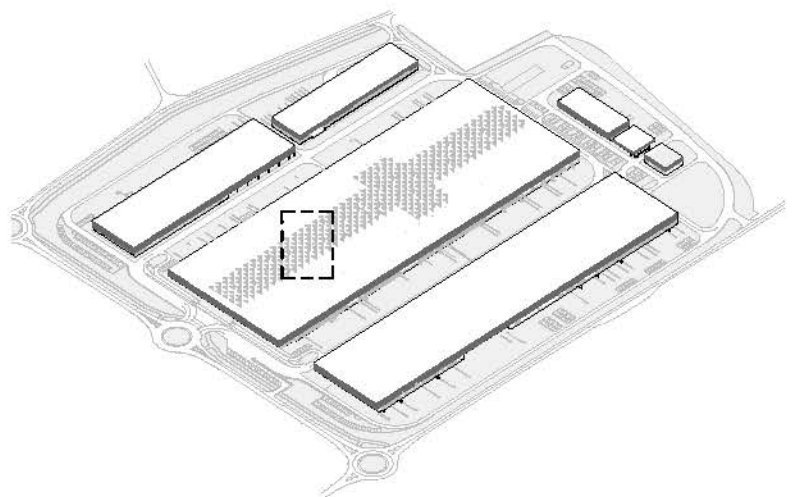
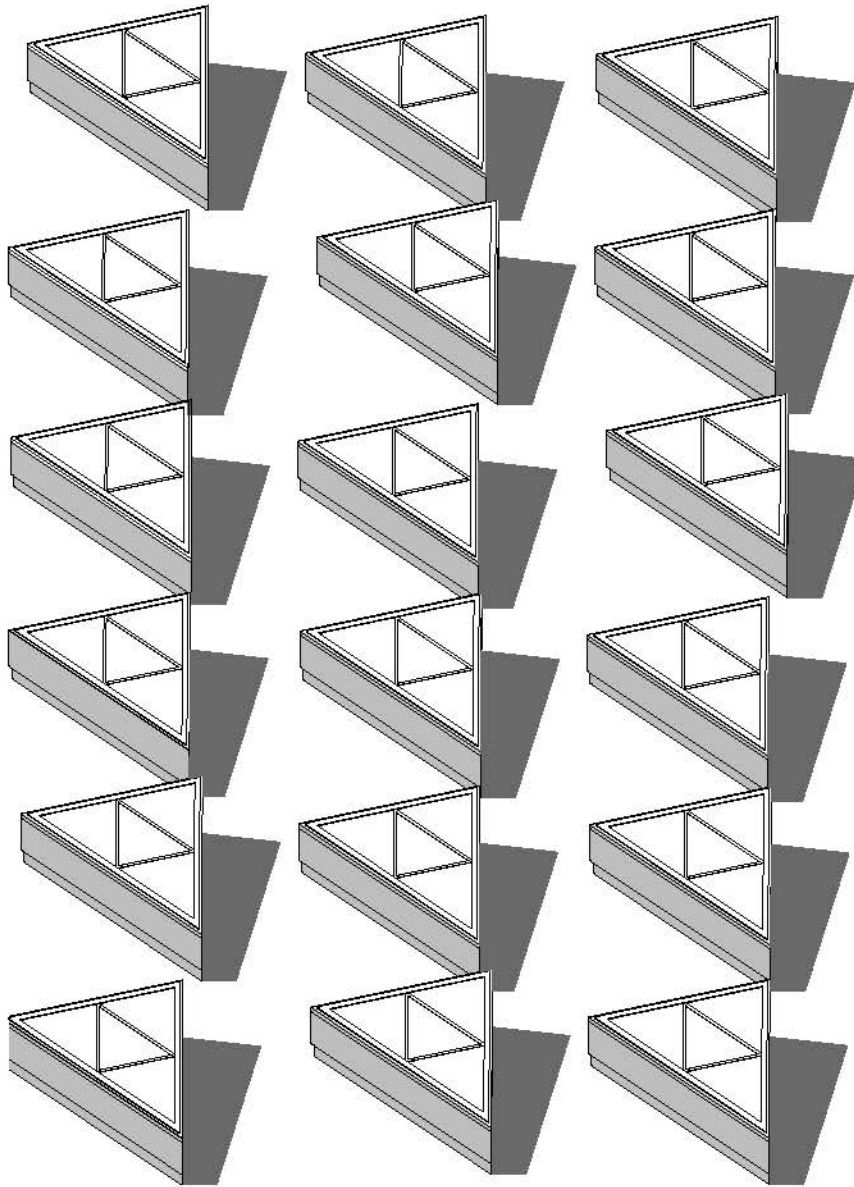
Le bois utilisé est principalement de l'**Epicéa** qui provient principalement de Finlande, de République Tchèque et de France.

La surface de la structure s'étend sur **20 000 m²** et est constituée de plus de **1000 triangles**. Un triangle sur deux accueille un puits de lumière.

Les plus grandes poutres du bâtiment sont de **40 mètres** de longueur (largeur intérieure de la grande halle).

À l'extrémité nord, un porte-à-faux de **8 mètres** à l'entrée du parvis allège l'image de la charpente.

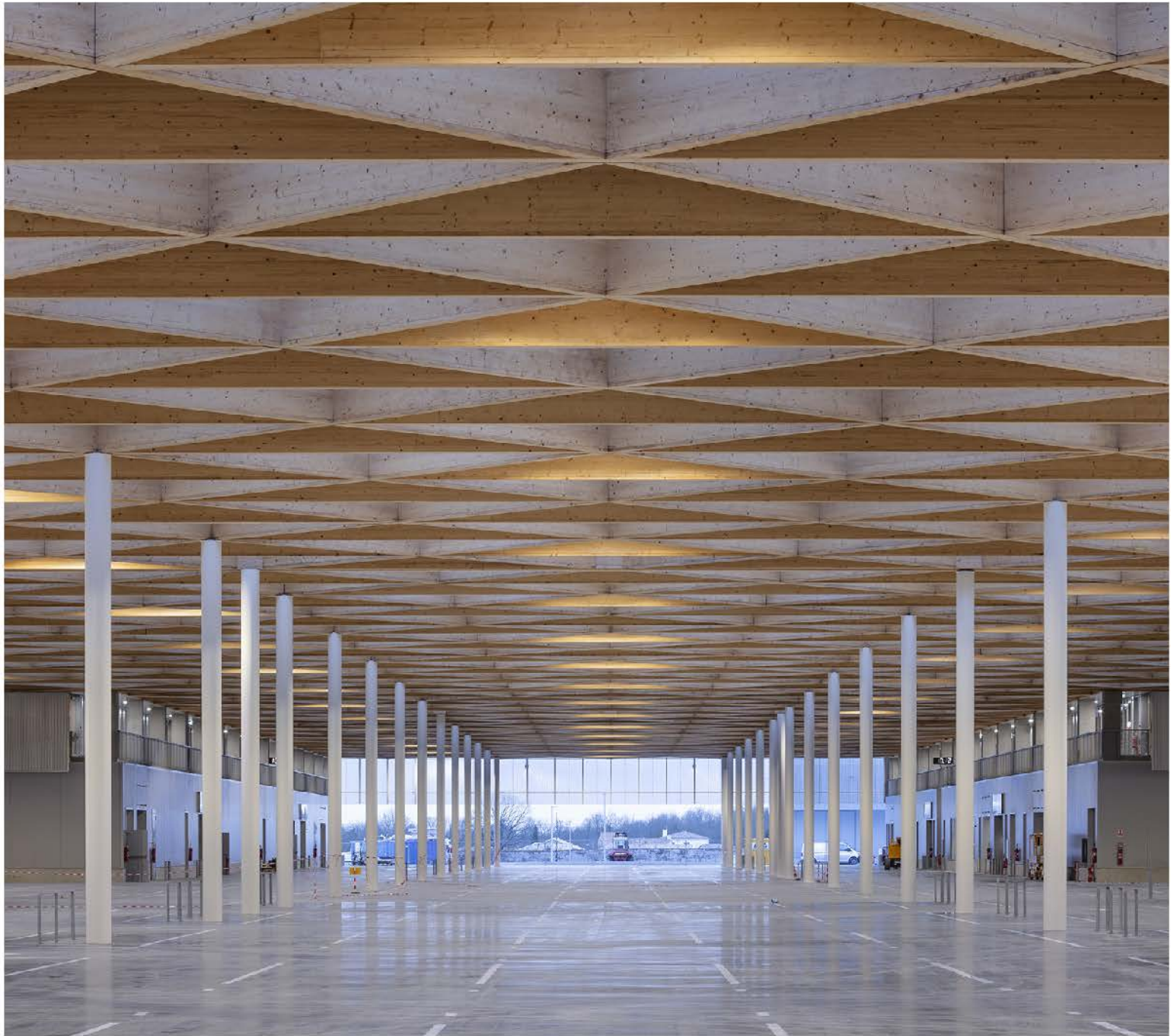
Entreprise charpente bois : Briand Construction Bois



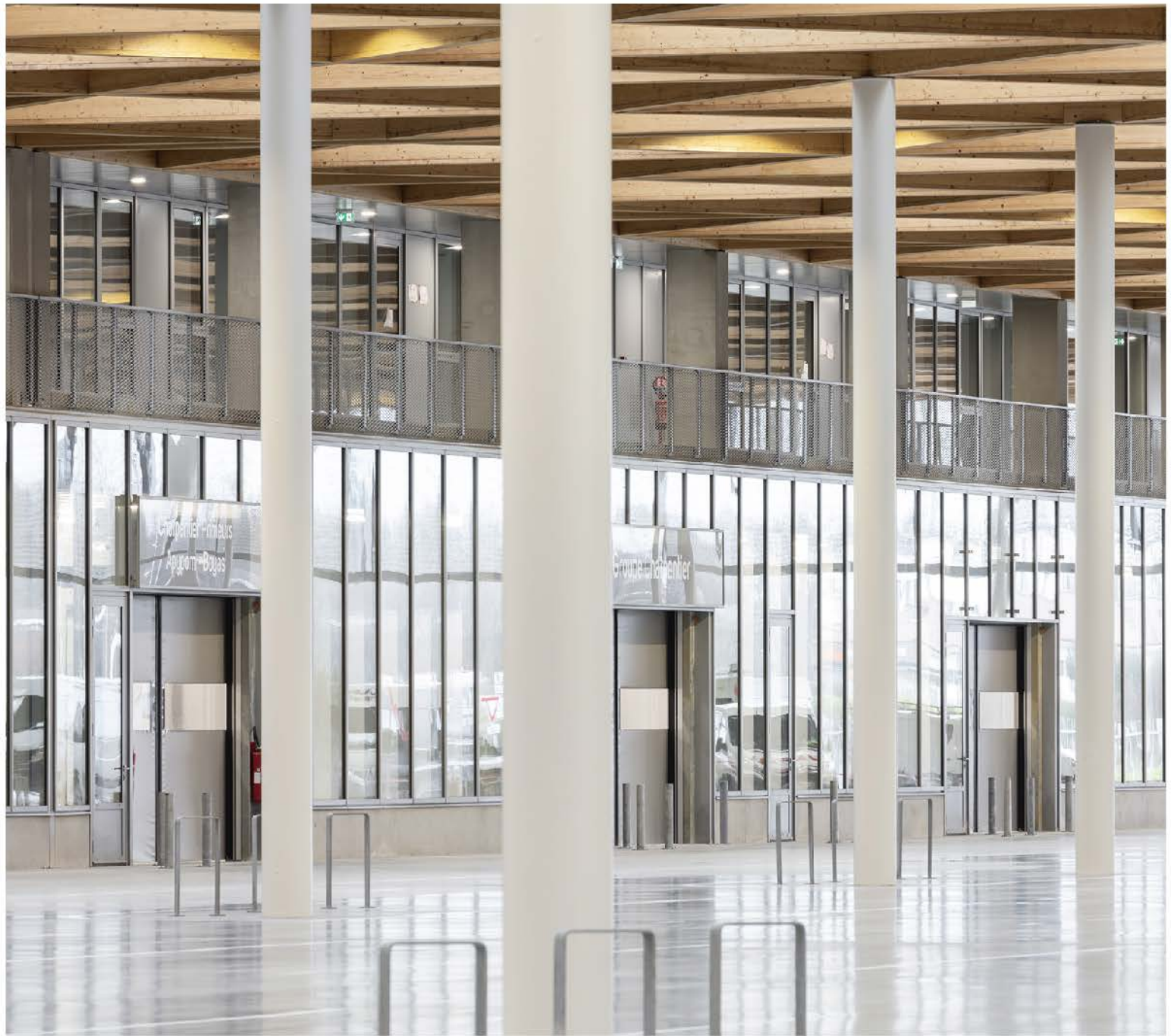
Schémas des puits de lumière triangulaires de la charpente bois



Puits de lumière équipés de ventelles pour la ventilation



Grande halle du MIN



Grande halle du MIN

L'architecture des nouveaux bâtiments du MIN s'inscrit dans la tradition architecturale nantaise, héritée de son passé industriel et moderne. Il s'agit d'une architecture dont l'expression structurelle est empreinte d'un esprit rationnel et pragmatique exploitant pleinement les potentialités de la grande portée et du franchissement. La grande halle centrale qui accueille le Bâtiment A : Bâtiment Alimentaire Locatif constitue le cœur du MIN. Son architecture expressive, s'inspire de la halle de marché du XIX^e réinterprétée dans un langage architectural contemporain, optimisant la matière par une conception structurelle élégante et efficace.

Insertion urbaine et paysagère

Situé en limite ouest de la ZAC, le MIN permet par son implantation de définir une limite lisible et structurante entre le secteur d'activité et les espaces agricoles préservés.

Le site du MIN s'ouvre vers le périphérique et la rue Alfred Nobel (RD65) afin de garantir une bonne visibilité de cet équipement emblématique et structurant, porte d'entrée et cœur du pôle agroalimentaire.

Informations clefs du projet

La durabilité : un élément phare du MIN

Nantes Métropole est engagée depuis de nombreuses années dans la transition énergétique avec l'adoption dès 2007 d'un **Plan Climat Energie**

Implantation en toitures de **31 000 m² de panneaux photovoltaïques** dont **4000 m² seront dédiés à l'autoconsommation**

Réduction de **40%** du coût de production de froid dans le bâtiment A

Les champs photovoltaïques sont implantés en toitures des bâtiments A, B, E, G et H

Entreprises Panneaux photovoltaïques: Legendre Energie / Systovi / Armorgreen

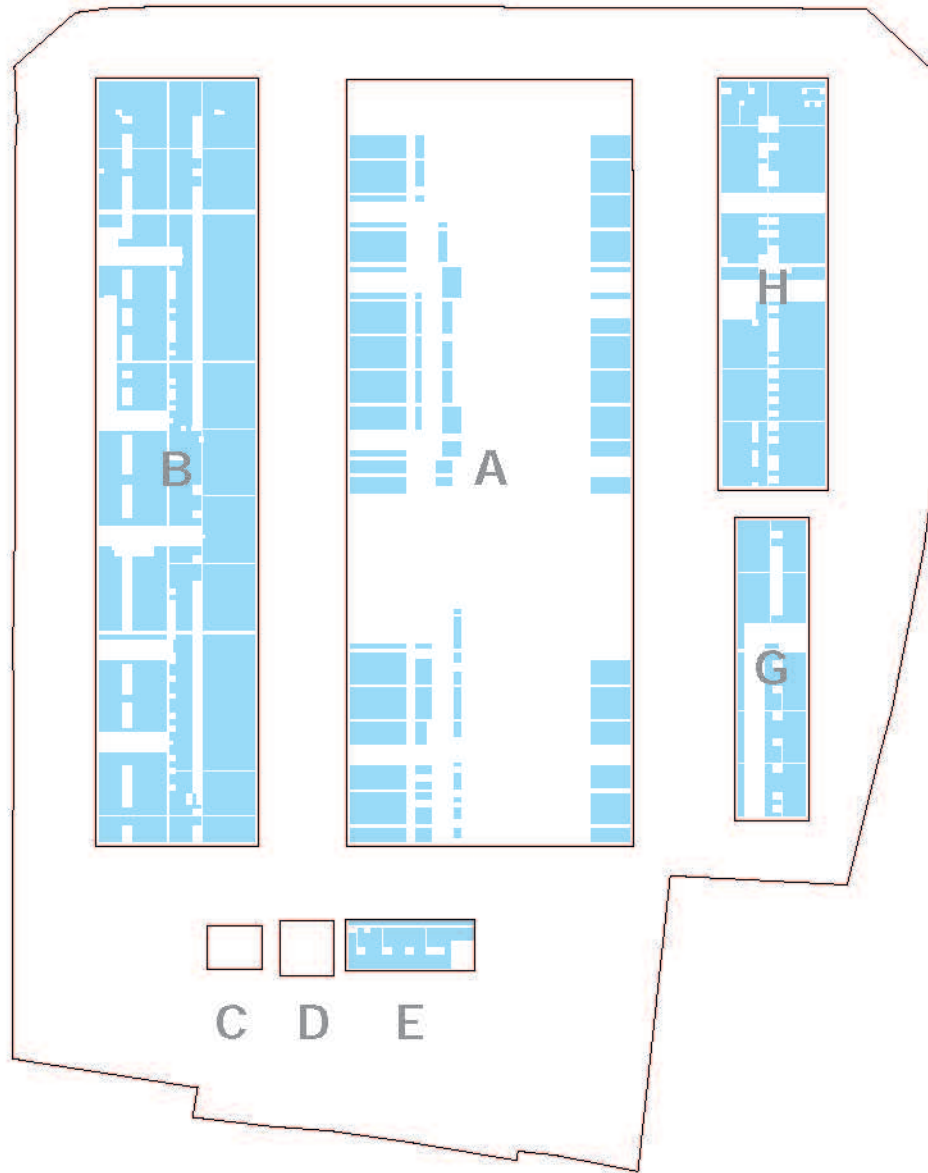


Schéma de répartition des panneaux photovoltaïques

L'intégration paysagère par une lisière végétale inscrit le projet dans un système bocager et préserve ainsi le caractère paysager du site. Sur le périmètre Est, vers la route des Fontaines Laurent, cette lisière s'appuie sur un merlon qui permet de protéger acoustiquement et visuellement le Village de la Brosse.

Organisation du site

Le site est organisé en bandes programmatiques orientées nord-sud. Cette disposition permet d'avoir une grande visibilité et lisibilité depuis la RD 65, vers l'intérieur du site, donnant à voir le MIN dans sa profondeur, révélant ses activités et espaces. La transparence visuelle contribue à ouvrir le site vers la ville et en faire un élément d'activation du secteur.

L'axe central du MIN est constitué par la grande nef du Bâtiment A qui forme ainsi le cœur du site et permet de hiérarchiser les espaces et d'explicitier le fonctionnement.

L'organisation du site sous forme de bandes régulières générées par une trame de 8 m sur le Bâtiment A permet de créer une flexibilité dans la disposition des différents bâtiments et des espaces non construits.

Cette organisation nord-sud permet également :

- > Inscrire le projet dans la pente générale du site afin de minimiser les mouvements de terre et l'impact environnemental;
- > Disposer d'orientations favorables aussi bien vis-à-vis de l'ensoleillement et des vents dominants.

Architecture et matériaux

> Les formes orthogonales et les proportions des bâtiments forment un ensemble cohérent et équilibré. L'architecture des bâtiments repose sur une palette limitée de systèmes constructifs et de matériaux choisis pour leur qualité esthétique, leur solidité.

> Le béton est utilisé pour les dalles, les planchers, les poteaux de la structure et les panneaux sandwichs, le bois pour les charpentes, le métal et le verre pour les façades.

> Les matériaux de façade, aluminium et verre, sont choisis pour leur tenue dans le temps. Le bois des charpentes n'est à aucun moment exposé aux intempéries, ce qui permet de le préserver du vieillissement.

Les teintes claires des enveloppes des bâtiments créent une impression lumineuse et légère.

Là où elle est possible, la transparence des façades et des espaces est privilégiée. Les charpentes bois sont laissées visibles là où le fonctionnement des bâtiments le permet. Les façades des bâtiments constituent de grands plans abstraits et clairs, qui contrastent et mettent en valeur la végétation des haies bocagères du site.

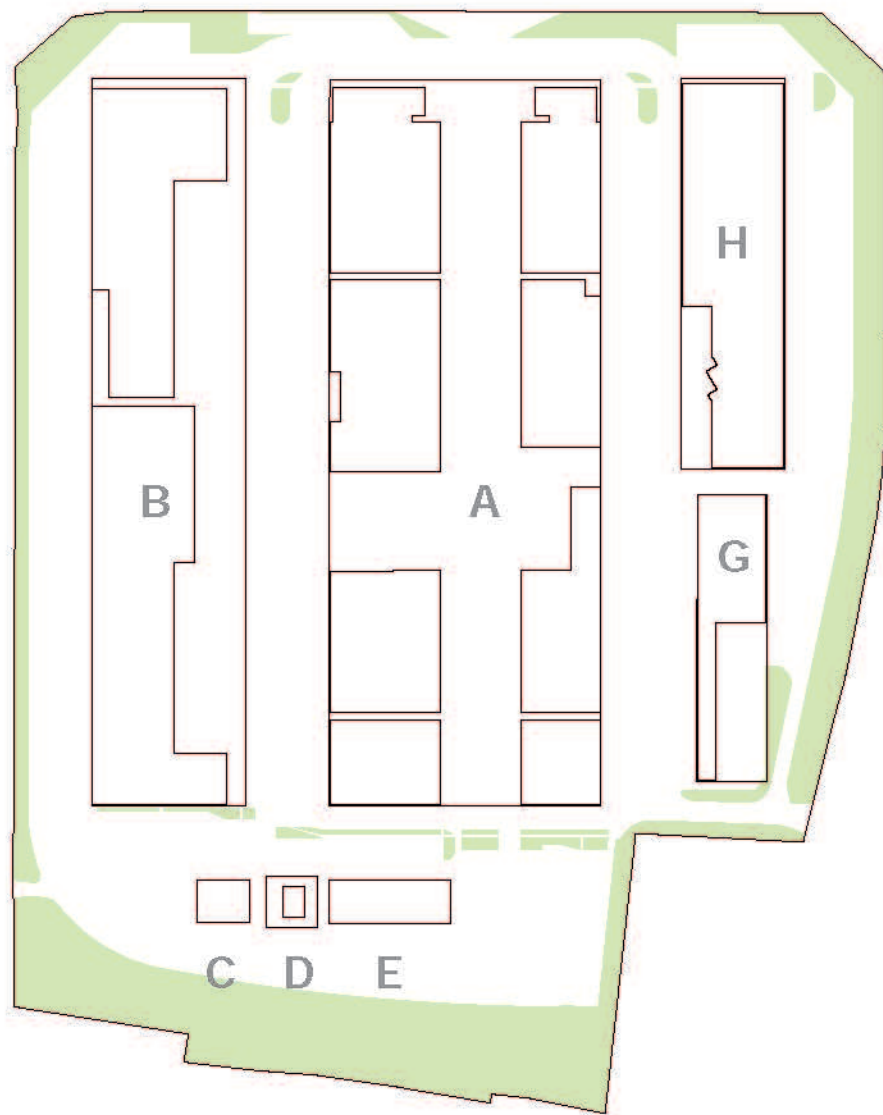


Schéma de répartition des espaces verts

L'ensemble des façades est traité avec le même niveau qualitatif.

Un socle continu permet d'intégrer l'ensemble des portes, vitrines et quais de déchargement disposés suivant l'organisation interne de chaque bâtiment.

La conception du système de façade légère permet ainsi de donner une totale flexibilité dans la disposition des accès, des parties opaques ou transparentes, qui peuvent évoluer suivant les besoins des opérateurs.

La partie haute des façades dépassant 4,50 mètres et jusqu'à l'acrotère est conçue avec un système de double enveloppe, comportant un panneau isolé et étanche en partie intérieure et extérieure, une vêtue aluminium perforée. Cette solution permet de disposer en arrière-plan les ouvertures nécessaires (fenêtres, prises d'air) tout en les masquant et en apportant une protection solaire.

L'architecture à la fois contemporaine et atemporelle, les matériaux, durables et qualitatifs garantissent la pérennité du projet à long terme et son inscription dans le riche patrimoine architectural nantais.

Le MIN étant en fonctionnement en horaires nocturnes, une conception lumière est prévue afin de répondre aux différentes exigences du projet et contribuer à sa mise en valeur.

Les principes de ce plan de lumière sont :

> mise en valeur de la façade nord du site, pour contribuer à sa visibilité depuis le périphérique ;

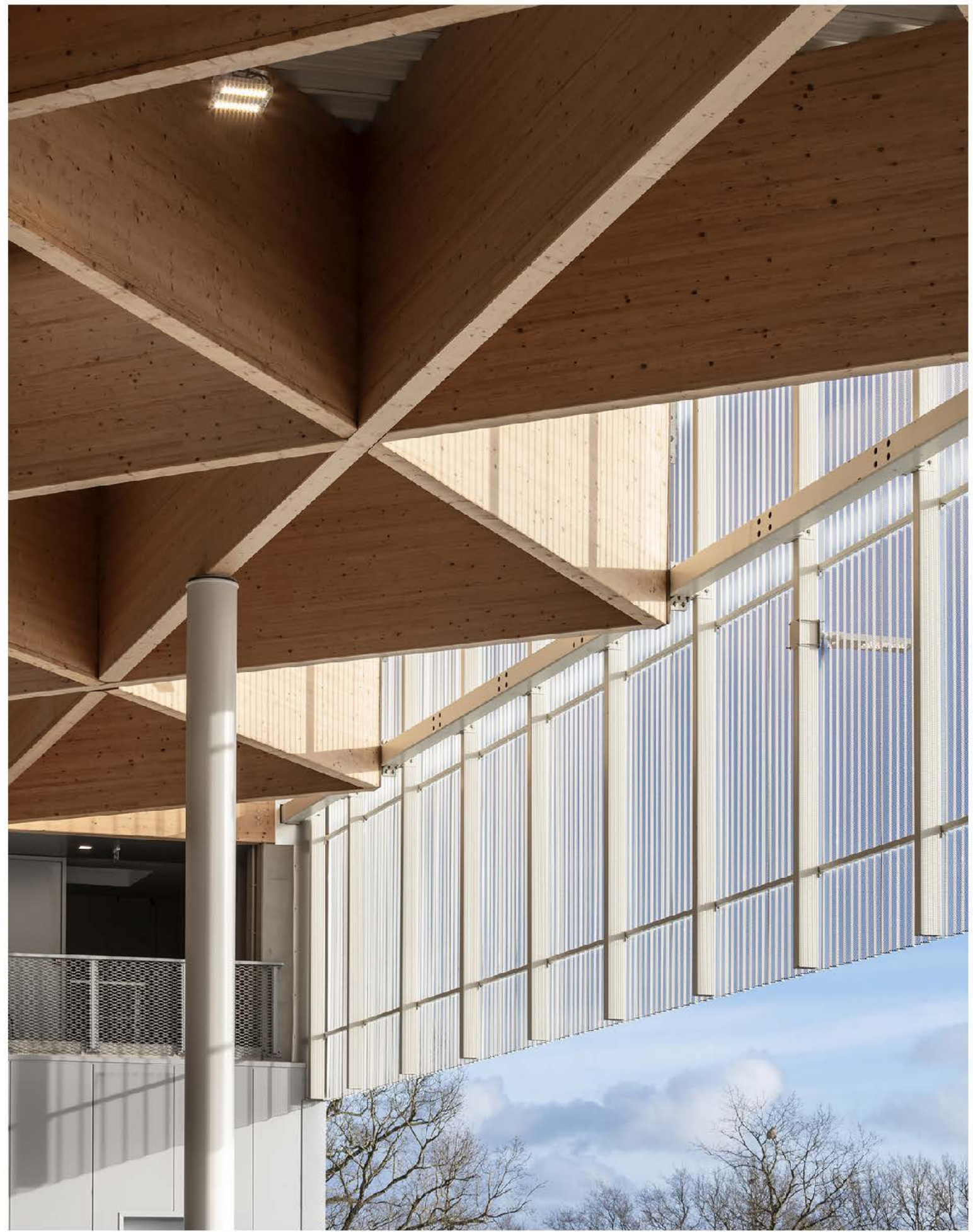
> mise en valeur du Bâtiment A, de sa nef centrale ;

> mise en valeur des façades «client» des bâtiments investisseurs ;

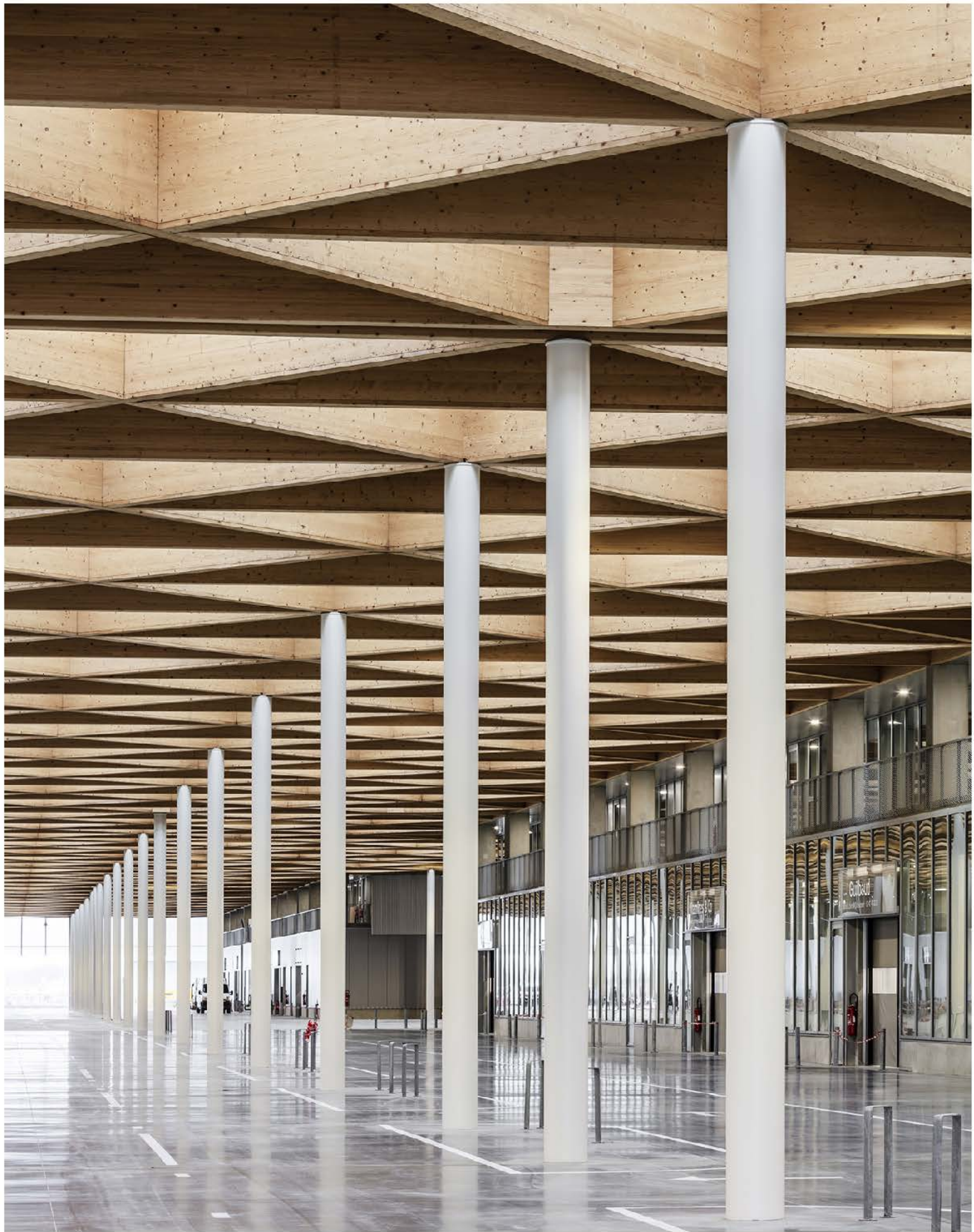
> identification, mise en valeur et sécurisation des parcours piétons et des accès des bâtiments ;

> limitation de l'éclairage côté quais de déchargement au strictement fonctionnel.

Sur les côtes est, sud et ouest du site, les haies bocagères densément plantées permettent de masquer le site et d'éviter toute pollution visuelle par rapport aux habitations et espaces naturels.



Grande halle du MIN



Grande halle du MIN



Quais de déchargement | Bâtiment BA



Intérieur « Case Ateliers de Saint-Valentin »



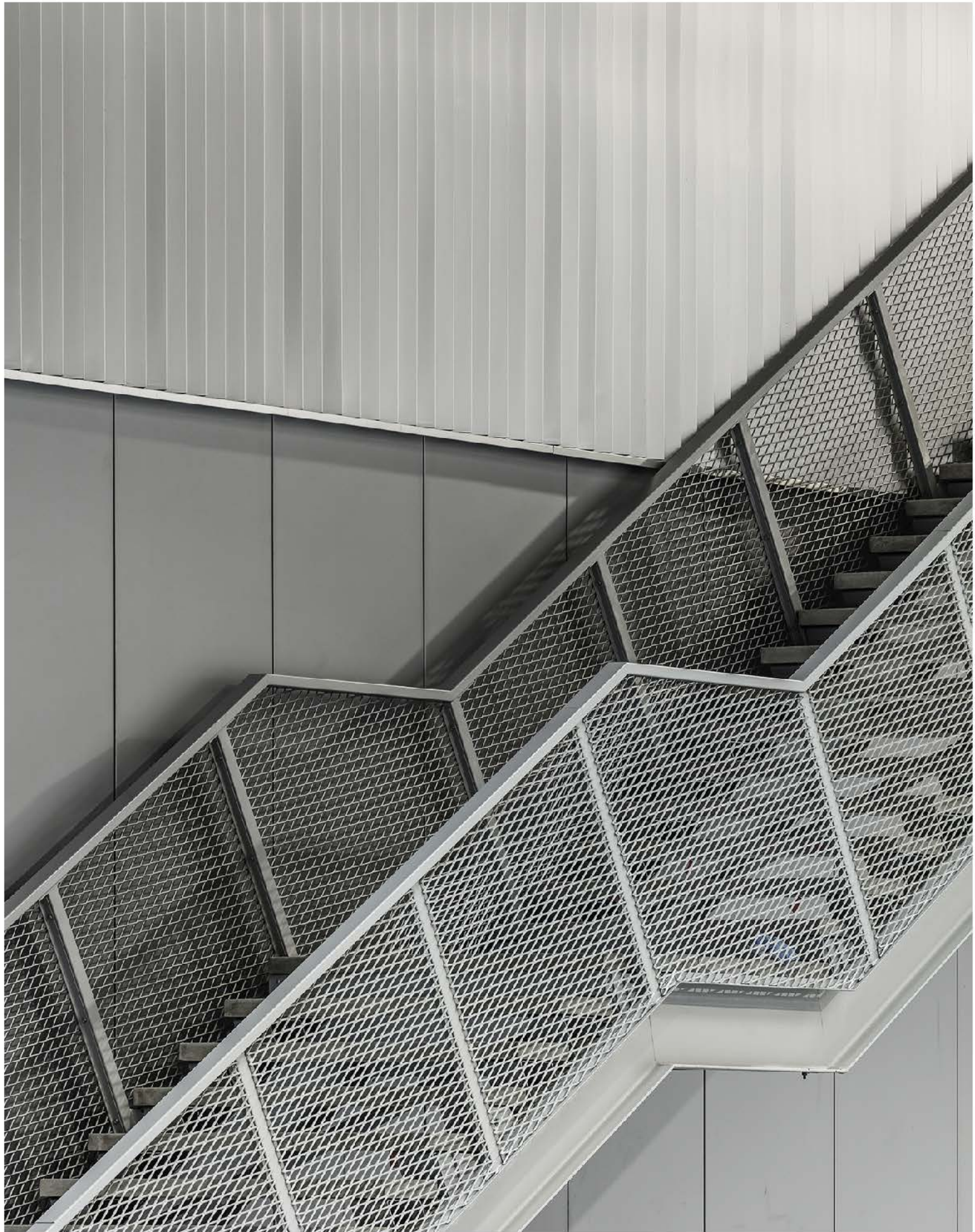
Transept de la grande halle / Carreau producteurs - vendeurs de la grande halle - Bâtiment A



Locaux de stockage



Zone de déchargement VUL | Bâtiment G



Escalier d'accès aux coursives R+1 / Bâtiment A



Élément de façade



Élément de façade



EGA — Erik Giudice Architecture est une agence transdisciplinaire implantée à Paris et Stockholm.

Grâce à des concours gagnés, des projets réalisés aux envergures et programmes multiples (centres culturels, équipements sportifs et aménagements urbains), Erik Giudice et son équipe sont reconnus à l'échelle internationale.

L'agence EGA possède toute l'expertise nécessaire pour mener à bien des projets complexes.

Cette expertise s'appuie aussi sur un réseau de spécialistes hautement qualifiés dans des domaines connexes. Quelque soit l'échelle ou la localisation, l'agence conduit tous ses projets avec énergie, passion et engagement.

Liste des entreprises

Lot 1 - VRD :

COLAS (Mandataire) / JAULIN Paysages /
Bouygues Energies & Services

Lot 2 - Plantations / Sols fertiles :

ID VERDE (Mandataire) / JAULIN Paysages

Lot 3 - Gros œuvre - Charpente Bois / Métalliques / Béton - Dallage - Canalisations enterrées - Plâterie peinture ;

EIFFAGE Construction (Mandataire) / SOGEA
Atlantique BTP / BRIAND Construction Métallique /
BRIAND Construction Bois

Lot 4 - Couverture - Bardage - Evacuation des eaux pluviales :

SOPREMA Entreprises (Mandataire) / GIRARD
HERVOUET / SOTEBA

Lot 5 - Menuiserie extérieure aluminium :

SOFRADI (Mandataire) / SECOM ALU

Lot 6 - Serrurerie :

ATELIERS DAVID (Mandataire)

Lot 7 - Equipements de quais - Portes industrielles :

HÖRMAN France

Lot 8 - Electricité - CFO - CFA - Ascenseur - Monte-charge :

CEGELEC Loire Océan (Mandataire) /
CEGELEC Portes de Bretagne

Lot 9 - CVC Plomberie :

HERVE Thermique

Lot 10 - Froid industriel :

GEA Réfrigération France

Lot 11 - Maçonnerie - Enduits :

EIFFAGE Construction (Mandataire) / SOGEA
Atlantique BTP

Lot 12 - Cloisonnement et portes frigorifiques :

SOFRADI (Mandataire) / LEBRE / SERMIEXIA

Lot 13 - Rideaux à ouverture rapide :

MAVIFLEX

Lot 14 - Ossatures métalliques :

Ateliers DAVID

Lot 15 - Banquettes de protection des cloisons isothermes :

SOFRADI

Lot 16 - Pesage bascules de sol :

PRECIA MOLEN

Lot17 - Cloisonnements - Faux plafonds - Menuiseries intérieures :

EIFFAGE Construction (Mandataire) / SOGEA Atlantique
BTP

Lot 18 - Froid industriel (AI) :

GEA Réfrigération France

Lot 19 - Electricité - CFO - CFA (AI) :

CEGELEC Loire Océan (Mandataire) / CEGELEC Portes
de Bretagne

Lot 20 - CVC Plomberie (AI) - Chauffage des bureaux :

EIFFAGE Energie Thermie Ouest

Lot 21 - Signalétique :

ATELIERS 59

Lot 22 - Résines de sol :

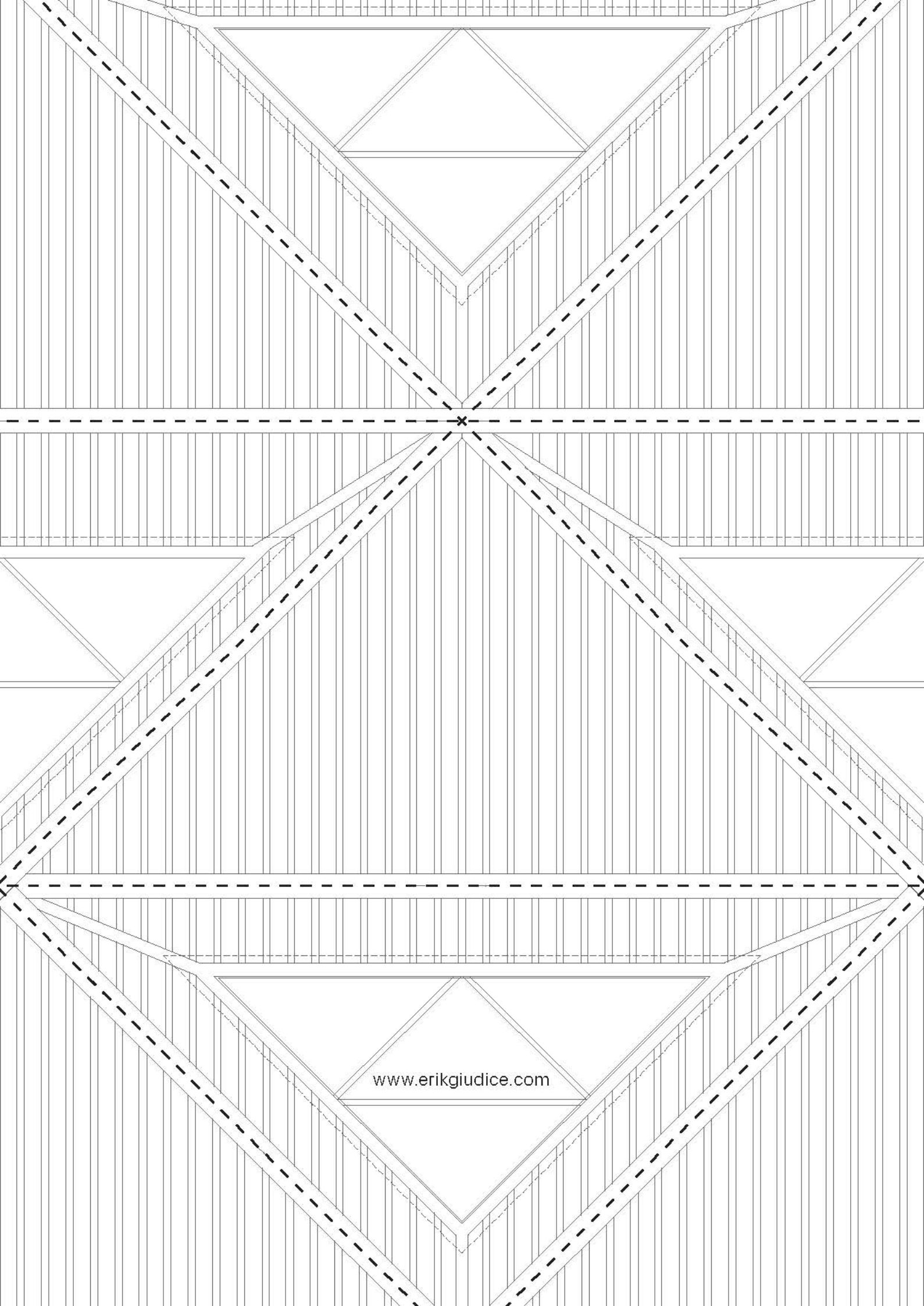
PRO RESINE

Lot 23 - Serrurerie - Portes CF (AI) :

BRAULT

Lot 24 - Revêtement de sol :

ATLANTIQUE SOL ET MURS



www.erikgiudice.com